



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Avis de résultat de l'appel à candidatures pour le déploiement de la démarche Handigynéco en établissements médico-sociaux médicalisés pour les personnes en situation de handicap en région Île-de-France

Avis d'appel à candidatures publié le 5 octobre 2022.

Les femmes en situation de handicap rencontrent d'une manière générale de nombreux obstacles pour accéder à la prévention et aux soins courants gynécologiques et obstétricaux en raison : d'une accessibilité limitée (accessibilité physique aux cabinets médicaux, matériels non adaptés), d'une expression des besoins des femmes en situation de handicap parfois difficile, d'un manque de formation et de connaissance du handicap de la part des professionnels de santé, de la nécessité d'un temps plus long de consultation pour répondre aux besoins de sécurisation et de compréhension des enjeux de la consultation pour les femmes et enfin, d'une réalité socio-économique de cette population souvent plus défavorisée.

Afin de répondre aux besoins de cette population, la démarche Handigynéco, déjà expérimentée en région Île-de-France dans un nombre limité d'établissements médico-sociaux, va être déployée largement dans 232 établissements médicalisés de type MAS et FAM et EEAH.

Dans ce contexte, le présent appel à candidatures prévoyait l'identification du porteur en charge de déployer en Île-de-France la démarche Handigynéco en établissements médico-sociaux médicalisés ciblés (FAM, MAS et EEAH), accueillant des personnes adultes en situation de handicap. Ce porteur de projet aura pour mission première de recruter le chef de projet chargé de déployer les actions de la démarche Handigynéco en Île-de-France.

La date de clôture des candidatures était fixée au 31 octobre 2022.

La commission de sélection, réunie le vendredi 18 novembre 2022, a retenu le projet suivant :

- VYV3 Île-de-France

Fait à Saint-Denis, le 21 novembre 2022

Pour la Directrice Générale
de l'Agence Régionale
de Santé Île-de-France,

La Directrice de l'Autonomie

Signé

Isabelle BILGER